

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : 42256 Observatoire de Paris

Le 20/07/2023



Bien :
Adresse :

**Structure miroir fixe
Station de Radioastronomie
18330 NANCAY**

PROPRIETAIRE

Observatoire de Paris
Station de Radioastronomie
18330 NANCAY

DEMANDEUR

Observatoire de Paris
Station de Radioastronomie
18330 NANCAY

Date de visite : **07/07/2023**

Opérateur de repérage : **BONDEAU
Sébastien**

NOTE DE SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

RAPPORT N° 42256 OBSERVATOIRE DE PARIS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de bien : Structure miroir fixe	
Adresse : Station de Radioastronomie 18330 NANCAY	Réf. Cadastre : NC Bâti : Oui
Propriétaire : Observatoire de Paris	

CONSTAT AMIANTE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

EXPOSITION AU PLOMB

Des revêtements contenant du plomb ont été mis en évidence.

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Arrêté du 16/07/2019

R. 4412-97 à R. 4412-97-6 du Code du Travail issu du décret 2017-899 du 9 mai 2017 modifié par le décret 2019-251 du 27 mars 2019 Norme NF X 46-020 d'août 2017



Numéro de rapport	42256 Observatoire de Paris A
Propriétaire	Observatoire de Paris
Donneur d'ordre	Observatoire de Paris
Adresse de l'immeuble	Station de Radioastronomie 18330 NANCAY
Numéro de lot	
Bâtiment ou installation	Structure miroir fixe
Date de la commande	06/03/2023
La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage	07/07/2023
Date d'émission du rapport de repérage	20/07/2023
Référence du programme de travaux défini par le donneur d'ordre	Observatoire de Paris

Signataire du rapport

Signature et Visa

Opérateur de repérage :



BONDEAU Sébastien
SG2B
Le 20/07/2023

Conclusions

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés

Néant

Exclusions

Aucune

Amiante

SOMMAIRE

SIGNATAIRE DU RAPPORT	1
CONCLUSIONS.....	1
DESCRIPTION DE LA MISSION	3
OBJET DE LA MISSION :	3
IDENTIFICATION COMPLETE DES DIFFERENTS INTERVENANTS ET PARTIES PRENANTES :	3
IDENTIFICATION COMPLETE DU BATIMENT CONCERNE :	3
IDENTIFICATION DU BIEN CONCERNE :	3
PROGRAMME DE TRAVAUX	3
CADRE DE LA MISSION DE REPERAGE	4
PERIMETRE DU REPERAGE : LOCAUX ET PARTIES D'IMMEUBLES CONCERNES (ZONE D'INTERVENTION) :	4
PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES	4
PROGRAMME DE REPERAGE	5
RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES	5
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	5
DATES ET NATURE DES VISITES SUR SITE	5
ÉCARTS, ADJONCTIONS, SUPPRESSIONS PAR RAPPORT AUX NORMES EN VIGUEUR CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE LA NORME NF X 46-020.....	5
CONDITIONS D'INACCESSIBILITE OU D'IMPOSSIBILITE DE REALISER DES INVESTIGATIONS APPROFONDIES	5
LISTE DES ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGES.....	6
RESULTATS DU REPERAGE.....	13
RESULTATS DE L'ANALYSE DOCUMENTAIRE :	13
LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS REPERES	14
COMMENTAIRE SUR LA MISSION	18
RAPPEL DES OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE CONCERNE PAR LA MISSION DE REPERAGE	18
ANNEXE : FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION.....	19
ANNEXE : PLANS ET/OU CROQUIS.....	36
ANNEXE : PROCES VERBAUX D'ANALYSE.....	38
ANNEXE : CERTIFICAT DE COMPETENCE	71
ANNEXE : ATTESTATION D'ASSURANCE.....	72

1 Description de la mission

1.1 Objet de la mission :

Le repérage de l'amiante avant travaux dans les immeubles bâtis, défini à l'article R. 4412-97 du code du travail, consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante susceptibles d'être affectés directement ou indirectement par les travaux et interventions visés à l'article R. 4412-94 du code du travail et définis par le donneur d'ordre.

Références de l'ordre de mission : **42256 Observatoire de Paris**

1.2 Identification complète des différents intervenants et parties prenantes :

Propriétaire de l'immeuble :	Observatoire de Paris
Demeurant :	Station de Radioastronomie 18330 NANCAY
Représenté par :	Monsieur Garnier Samuel
Commanditaire du repérage :	Observatoire de Paris
Opérateur ayant réalisé le repérage :	Monsieur BONDEAU Sébastien
Nom et adresse de l'entreprise :	SG2B 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS
N° de Siret :	42250408400076
RCP-compagnie-n° de police :	AXA Protexi Assurances -10328176904

1.3 Identification complète du bâtiment concerné :

Dénomination :	
Adresse complète :	Station de Radioastronomie 18330 NANCAY
Référence Cadastre :	NC

1.4 Identification du bien concerné :

Date du PC ou date de construction :	Permis de Construire : Non communiqué	Construction : Non communiquée
Type et Fonction principale du bien :	Structure miroir fixe	Tertiaire
Autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bien concerné :	Aucun	

2 Programme de Travaux

Le programme de travaux envisagé par le Donneur d'Ordre prévoit :

Intitulé
Traitement et réfection des éléments de structure du miroir fixe.

3 Cadre de la mission de repérage

3.1 Périmètre du repérage : locaux et parties d'immeubles concernés (zone d'intervention) :

Parties d'immeuble concernées

Parties d'immeuble visitées	Etage	Travaux
Travée n°1	Extérieur	Travée n°1
Travée n°2	Extérieur	Concernée
Travée n°3	Extérieur	Concernée
Travée n°4	Extérieur	Concernée
Travée n°5	Extérieur	Concernée
Travée n°6	Extérieur	Concernée
Travée n°7	Extérieur	Concernée
Travée n°8	Extérieur	Concernée
Travée n°9	Extérieur	Concernée
Travée n°10	Extérieur	Concernée
		
Travée n°11		
Travée n°12		
Travée n°13		
Travée n°14		

Amiante

Parties d'immeuble visitées	Etage	Travaux
Travée n°15	Extérieur	Concernée
Travée n°16	Extérieur	Concernée
Travée n°17	Extérieur	Concernée
Travée n°18	Extérieur	Concernée
Travée n°19	Extérieur	Concernée
Travée n°20	Extérieur	Concernée
Travée n°21	Extérieur	Concernée
Travée n°22	Extérieur	Concernée
Travée n°23	Extérieur	Concernée
Travée n°24	Extérieur	Concernée
Travée n°25	Extérieur	Concernée
Travée n°26	Extérieur	Concernée
Travée n°27	Extérieur	Concernée
Travée n°28	Extérieur	Concernée
Travée n°29	Extérieur	Concernée
Travée n°30	Extérieur	Concernée

Programme de repérage

Liste des composants et parties de composants à inspecter découlant du programme des travaux, conformément à l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 :

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder	Matériau ou Produit	Commentaire
Autre			
Autre	Peintures sur éléments métalliques	P	

3.2 Rapports précédemment réalisés

Néant

4 Conditions de réalisation du repérage

4.1 Dates et Nature des visites sur site

Date	Objet
07/07/2023	Repérage Amiante Avant Travaux

4.2 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur Conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020

4.3 Conditions d'inaccessibilité ou d'impossibilité de réaliser des investigations approfondies

Néant

Amiante

4.4 Liste des Zones présentant des Similitudes d'Ouvrages

Dans le cadre de la mission de repérage, l'opérateur de repérage a défini les Zones Présentant des Similitudes d'Ouvrages suivantes :

Z001 : Structure Métal Peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Travée n°1	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°2	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°3	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°4	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°5	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°6	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°7	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°8	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°9	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°10	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°11	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°12	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°13	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°14	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°15	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°16	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°17	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°18	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°19	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°20	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°21	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°22	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°23	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°24	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°25	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°26	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°27	Structure	Métal - Peinture	

Amiante

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Travée n°28	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°29	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°30	Structure	Métal - Peinture	

Z002 : Structure Métal Peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Travée n°1	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°2	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°3	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°4	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°5	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°6	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°7	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°8	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°9	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°10	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°11	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°12	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°13	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°14	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°15	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°16	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°17	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°18	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°19	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°20	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°21	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°22	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°23	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°24	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°25	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°26	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°27	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°28	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°29	Structure	Métal - Peinture	

Amiante

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Travée n°30	Structure	Métal - Peinture	

Z003 : Structure Métal Peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Travée n°1	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°2	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°3	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°4	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°5	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°6	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°7	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°8	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°9	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°10	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°11	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°12	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°13	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°14	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°15	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°16	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°17	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°18	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°19	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°20	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°21	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°22	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°23	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°24	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°25	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°26	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°27	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°28	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°29	Structure	Métal - Peinture	

Amiante

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Travée n°30	Structure	Métal - Peinture	

Z004 : Structure Métal Peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Travée n°1	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°2	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°3	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°4	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°5	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°6	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°7	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°8	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°9	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°10	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°11	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°12	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°13	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°14	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°15	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°16	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°17	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°18	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°19	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°20	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°21	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°22	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°23	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°24	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°25	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°26	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°27	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°28	Structure	Métal - Peinture	
Travée n°29	Structure	Métal - Peinture	

Amiante

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Travée n°30	Structure	Métal - Peinture	

5 Résultats du repérage

5.1 Résultats de l'Analyse Documentaire :

Titre	Référence	Commentaire
Programme de travaux	Observatoire de Paris	Traitement et réfection des éléments de structure du miroir fixe.

5.2 Liste des matériaux et produits repérés							
Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
Travée n°1	Extérieur	Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
Travée n°2	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°3	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°4	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P004)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°5	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°6	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P006)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°7	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P007)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	

Amiante

Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°8	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°9	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P009)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°10	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°11	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°12	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P012)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°13	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P013)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°14	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	

Amiante

Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°15	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P015)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°16	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P016)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°17	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°18	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P018)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°19	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P019)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°20	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°21	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P021)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	

Amiante

Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°22	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P022)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°23	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°24	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P024)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°25	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P025)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°26	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°27	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P027)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°28	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P028)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	

Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
Travée n°29	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P032)	Non	
Travée n°30	Extérieur	Contreventements	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Passerelles	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P030)	Non	
		Poteaux	Structure	Métal - Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Pylônes	Structure	Métal - Peinture	Résultat d'analyse (P033)	Non	

5.3	Commentaire sur la mission
Néant	

5.4	Rappel des obligations du propriétaire concerné par la mission de repérage
------------	---

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

ANNEXE : Fiches d'identification et de cotation

PRELEVEMENT : P001

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°1 Structure - Contreventements
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P002

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°2 Structure - Poteaux
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P003

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°3 Structure - Passerelles
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P004

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°4 Structure - Contreventements
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P005

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°5 Structure - Poteaux
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P006

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°6 Structure - Passerelles
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P007

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°7 Structure - Contreventements
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P008

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°8 Structure - Poteaux
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P009

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°9 Structure - Passerelles
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P010

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°10 Structure - Contreventements
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P011

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°11 Structure - Poteaux
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P012

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°12 Structure - Passerelles
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P013

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°13 Structure - Contreventements
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P014

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°14 Structure - Poteaux
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P015

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°15 Structure - Passerelles
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P016

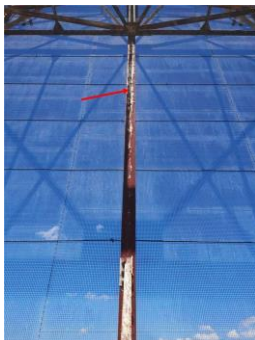
Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°16 Structure - Contreventements
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P017

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°17 Structure - Poteaux
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P018

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°18 Structure - Passerelles
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P019

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°19 Structure - Contreventements
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P020

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°20 Structure - Poteaux
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P021

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°21 Structure - Passerelles
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P022

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°22 Structure - Contreventements
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P023

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°23 Structure - Poteaux
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P024

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°24 Structure - Passerelles
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P025

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°25 Structure - Contreventements
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P026

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°26 Structure - Poteaux
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P027

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°27 Structure - Passerelles
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P028

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°28 Structure - Contreventements
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P029

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°29 Structure - Poteaux
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P030

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°30 Structure - Passerelles
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P031

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°28 Structure - Pylônes
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P032

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°29 Structure - Pylônes
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P033

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Observatoire de Paris	42256 Observatoire de Paris	Extérieur - Travée n°30 Structure - Pylônes
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
BONDEAU Sébastien	07/07/2023	Métal - Peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

ANNEXE : Plans et/ou Croquis

	Planche de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante		
Client :	Observatoire de Paris		
N° dossier :	42256 Observatoire de Paris		
N° planche :	1/1	Version :	0
Type :	Croquis de repérage		
Date :	20/07/2023		
Intervenant :	BONDEAU Sébastien		
Origine du plan :	SG2B		
Titre :	Croquis N°1		
Adresse :	Station de Radioastronomie 18330 NANCAY		
Bât.- Niv. - Lot :		EXT	
Commentaire :			



LEGENDE

Absence d'Amiante

Contreventements / Prlvmts P01 P04 P07 P10 P13 P16 P19 P22 P25 P28

Poteaux / Prlvmts P02 P05 P08 P11 P14 P17 P20 P23 P26 P29

Passerelles / Prlvmts P03 P06 P09 P12 P15 P18 P21 P24 P27 P30

Pylônes / Prlvmts P31 P32 P33

ANNEXE : Procès verbaux d'analyse



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7655 EN DATE DU 18/07/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7655
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P1 - Peinture - Contreventement
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SNT (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7656 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7656
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P2 - Peinture - Poteau
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SNT (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7657 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7657
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P3 - Peinture - Passerelle
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SNT (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7658 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7658
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P4 - Peinture - Contreventement
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SNT (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7659 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7659
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P5 - Peinture - Poteau
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SNT (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7660 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7660
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P6 - Peinture - Passerelle
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SNT (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7661 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7661
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P7 - Peinture - Contreventement
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : LLZ (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7662 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7662
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P8 - Peinture - Poteau
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SNT (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7663 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7663
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P9 - Peinture - Passerelle
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : LLZ (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7664 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7664
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P10 - Peinture - Contreventement
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SNT (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7665 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13eme de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7665
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P11 - Peinture - Poteau
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : LLZ (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7666 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13eme de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7666
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P12 - Peinture - Passerelle
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : LLZ (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7667 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7667
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P13 - Peinture - Contreventement
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SNT (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7668 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7668
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P14 - Peinture - Poteau
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7669 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13eme de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7669
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P15 - Peinture - Passerelle
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7670 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7670
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P16 - Peinture - Contreventement
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7671 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13eme de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7671
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P17 - Peinture - Poteau
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7672 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7672
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P18 - Peinture - Passerelle
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7673 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7673
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P19 - Peinture - Contreventement
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7674 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7674
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P20 - Peinture - Poteau
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7675 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7675
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P21 - Peinture - Passerelle
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AVY (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7676 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7676
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P22 - Peinture - Contreventement
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : LLZ (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7677 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7677
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P23 - Peinture - Poteau
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : LLZ (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7678 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7678
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P24 - Peinture - Passerelle
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7679 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7679
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P25 - Peinture - Contreventement
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7680 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7680
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P26 - Peinture - Poteau
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7681 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13eme de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7681
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P27 - Peinture - Passerelle
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7682 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7682
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P28 - Peinture - Contreventement
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7683 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7683
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P29 - Peinture - Poteau
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7684 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13eme de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7684
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P30 - Peinture - Passerelle
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7685 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13eme de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7685
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P31 - Peinture - Pylone
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7686 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7686
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P32 - Peinture - Pylone
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042307-7687 EN DATE DU 18/07/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SG2B
Sébastien BONDEAU
25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1123-12646
Echantillon ITGA : IT042307-7687
Reçu au laboratoire le : 13/07/2023

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	42256
Dossier client	42256
Echantillon	P33 - Peinture - Pylone
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 18/07/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KSK (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Amélie FOLCHER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1

ANNEXE : Certificat de compétence



Certificat de compétences Diagnosticteur Immobilier

N° CPDI 1843 Version 008

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur BONDEAU Sébastien

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention Date d'effet : 29/03/2022 - Date d'expiration : 28/03/2029
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention Date d'effet : 29/03/2022 - Date d'expiration : 28/03/2029
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 16/11/2020 - Date d'expiration : 15/11/2027
Energie avec mention	Energie avec mention Date d'effet : 03/07/2022 - Date d'expiration : 02/07/2029
Energie sans mention	Energie sans mention Date d'effet : 03/07/2022 - Date d'expiration : 02/07/2029
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 16/11/2020 - Date d'expiration : 15/11/2027
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 16/11/2020 - Date d'expiration : 15/11/2027

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 15/04/2022.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnosticteur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

cofrac
ACCREDITATION
N° 4-0522
PORTÉE
CERTIFICATION
DE PERSONNES
WWW.COFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev38

Amiante

ANNEXE : Attestation d'assurance

COURTIER
PROTEGI ASSURANCES
CABINET DOMBLIDES ET DE SOUYS
293 COURS DE LA SOMME
33800 BORDEAUX
☎ 08 25 16 71 77
☎ 05 56 92 28 82
N°ORIAS 07 002 895 (PROTEGI ASSURANCES)
Site ORIAS www.orias.fr



SG2B
25 RUE DU 13EME DE LIGNE
58000 NEVERS

Votre contrat

Responsabilité Civile
Prestataires diagnostiqueurs
Souscrit le 01/01/2019

Vos références

Contrat 10328176904

Votre attestation Responsabilité Civile Prestataire

AXA France IARD atteste que : **SG2B** est titulaire du contrat d'assurance n° 10328176904 ayant pris effet le 01/01/2019 . Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

ACTIVITES A	ACTIVITES B dont ACTIVITES A	ACTIVITES C dont ACTIVITES A & B
☐ Le Constat des Risques d'Exposition au Plomb (CREP) ☐ Le Diagnostic de Risque d'Intoxication au Plomb dans les Peintures (DRIPP) ☐ L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux contenant de l'amiante, ☐ Le dossier Technique Amiante (DTA) ☐ Le Diagnostic Amiante avant-vente ☐ Le contrôle périodique de l'état de conservation des Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante (MPCA), ☐ Le Dossier Amiante Partie Privative (DAPP) ☐ L'état relatif à la présence de termites ☐ L'état parasitaire (Mérules, Vrilles, Lyctus) ☐ Information sur la présence de Mérieux (Loi Alur) ☐ Le diagnostic Légionelle ☐ L'état de l'installation intérieure de gaz, dont ERP ☐ L'état de l'installation intérieure d'électricité, dont ERP ☐ La vérification initiale, et périodique gaz/électricité ☐ Diagnostic assainissement collectif et non collectif ☐ Le diagnostic humidité, ☐ La vérification de la conformité du logement aux normes de décence, et de salubrité ☐ Le diagnostic accessibilité handicapé, ☐ Le diagnostic de la performance numérique, ☐ Le diagnostic Eco Prêt, Prêt à Taux Zéro, Prêt Conventionné : normes d'habitabilité ☐ Le diagnostic Loi Boutin, Loi Scellier, Loi Carrez, ☐ Le mesurage de la surface habitable, et d'habitabilité, ☐ La coordination SPS, ☐ L'état des Servitudes, Risques et d'Information sur les Sols (ESRIS) ☐ L'état des risques et pollution ERP ☐ Le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) ☐ Réalisations de bilans thermiques par infiltrométrie et/ou thermographie infrarouge	☐ Le formateur, l'examineur, le certificateur diagnostic, ☐ La détection de l'humidité et des fuites d'eau non destructive, ☐ Le diagnostic sécurité piscine, ☐ Le diagnostic amiante avant travaux/démolition, ☐ Le diagnostic de repérage de l'amiante sur les navires, et sur les matériels roulants ferroviaires, ☐ Le contrôle visuel après travaux de retrait MPCA, ☐ Le contrôle de la qualité de l'air, de la concentration en fibre d'amiante dans l'air ; mesure d'empoussièrement, ☐ Le conseil en économie et maîtrise de l'énergie à L'EXCLUSION DE TOUTES PRECONISATIONS DE TRAVAUX ☐ Le diagnostic ascenseur, ☐ Le diagnostic contrôle de sécurité des Aires de jeux ☐ Le certificat de conformité des travaux de réhabilitation dans le cadre de l'investissement locatif dans l'ancien ☐ Le diagnostic pathologique des bâtiments, après examen technique ☐ L'expertise et l'estimation de valeur vénale et locatif, expertise amiable ☐ Le diagnostic Mâchefer avant travaux et démolition ☐ L'assistance, le conseil, le contrôle, la certification de	☐ La recherche de plomb avant travaux ou démolition, ☐ Le diagnostic plomb dans l'eau, métaux lourds, ☐ Le contrôle visuel après travaux plomb, ☐ Le diagnostic acoustique ☐ Le diagnostic Radon, ☐ Le diagnostic géothermie G, ☐ Le diagnostic Monoxyde de Carbone, ☐ Le diagnostic et le conseil relatifs à la gestion des Produits, Equipements, Matériaux, et des Déchets issus de la démolition ou de la rénovation des bâtiments dans le cadre de la mise en place d'une économie circulaire (PEMD 2022), ☐ Le diagnostic de la pollution des sols, ☐ Fourniture et/ou pose de détecteurs de fumée (DAAF), ☐ Diagnostic Voiries -Amiante-HAP-Silice, ☐ Contrôle des installations électriques par thermographie infrarouge selon spécification APSAD D19, ☐ Contrôle des installation et équipement incendie ☐ Contrôle initial et périodique des installations d'électricité, de gaz, de engins de levage et de chantier ☐ Le Diagnostic Technique Global (DTG), ☐ Le Document d'Evaluation Unique des Risques d'Entreprise (DUE) pour le compte des syndics et gestionnaires d'immeuble ☐ La réalisation de l'état descriptif de division, millièmes-tantièmes ☐ L'audit énergétique réglementaire, y compris Qualification 8731, et en Copropriété ☐ Contrôle des travaux d'isolation des combles, ☐ L'état Risques et Environnement pour les aléas naturels, miniers, ou

- La mesure de la perméabilité des réseaux aérauliques, - La délivrance de l'attestation de la réglementation thermique RT 2012/2020 - Qualification 8711 : Mise en place d'un système de mesure, et réalisation des mesures de perméabilité à l'air des enveloppes de bâtiment, - Qualification 8722 : Mise en place d'un système de mesure, et réalisation des mesures de perméabilité à l'air des réseaux aérauliques, - L'étude thermiques RT 2005/2012/2020, et bâtiments existants, - L'Analyse du Cycle de Vie du Bâtiment (ACV) - L'audit énergétique de maison individuelle (Formation FEEBAT) - L'état des lieux locatifs, dont celui relatif à la conformité aux normes d'habitabilité, et dans le cadre de l'établissement d'un prêt, - L'assistance à la réception de logement	la mise en place de la modélisation numérique du bâtiment (BIM)	- technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution, - Les Diagnostics de conformité de matériels de radio protection PCR - Missions d'Expert en Rénovation Énergétique ERE - Le Diagnostic pour les missions de dépôt de Permis de Travaux - Les fans tests, test par infiltrométrie des installations soumises à l'extinction automatique à gaz IEAG, norme ISO 14520 - L'Etude Environnementale et Thermique RE 2020, et bâtiments existants, - La délivrance de l'attestation de la Réglementation Environnementale RE 2020, - Le Contrôle des Ventilations Mécaniques VMC lié à la RE 2020..
---	---	--

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable du 01/01/2023 au 31/12/2023 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Guillaume Borie
Directeur Général Délégué



Nature des garanties	Limites de garanties en €
Tous dommages corporels, matériel et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après)	9 000 000 € par année d'assurance
Dont:	9 000 000 € par année d'assurance
Dommages corporels	
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1 200 000 € par année d'assurance

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus) Article 3.1 des CG	750 000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	500 000 € par année d'assurance dont 300 000 € par sinistre
Dommages immatériels non consécutifs autre que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des CG)	150 000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150 000 € par sinistre
Reconstitution de documents / médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30 000 € par sinistre
CG: conditions générales du contrat	

AXA FranceIARD, S.A. au capital de 214799030€ 722057460 R.C.S. PARIS.TVA intracommunautaire FR1422057460 Entreprises régies par le Code des Assurances. Opérations d'assurances exonérées de TVA - art.261-C CGI- sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances - 1-
Siège social: 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre cedex

Constat de risque d'exposition au plomb avant travaux ou démolition

A											Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP avant travaux ou démolition										
Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité. Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible). Le rapport permettra de fournir des éléments sur la présence de plomb aux personnes susceptibles de réaliser des travaux de nature à provoquer une altération substantielle des revêtements. Ce constat établit de manière exhaustive à l'aide d'un appareil à fluorescence X la présence ou l'absence de revêtements contenant du plomb quel qu'en soit la concentration. Le constat plomb avant travaux et démolition entre dans le cadre de l'évaluation réglementaire de la protection des travailleurs et de l'environnement. Ce rapport permet à l'employeur de renseigner la fiche individuelle d'exposition de ses salariés et de disposer des moyens adaptés afin d'éviter la dissémination de poussières de plomb. La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP																					
B											Objet du CREP										
☐ Ou les parties communes d'un immeuble											☒ Avant travaux										
C											D										
Adresse du bien											Propriétaire										
Station de Radioastronomie 18330 NANCAY											Nom : Observatoire de Paris Adresse : Station de Radioastronomie 18330 NANCAY										
E											Commanditaire de la mission										
Nom : Observatoire de Paris Qualité :											Adresse : Station de Radioastronomie 18330 NANCAY										
F											L'appareil à fluorescence X										
Nom du fabricant de l'appareil : RITVERC Modèle de l'appareil : FEnX N° de série : 2-0621											Nature du radionucléide : 109 Cd Date du dernier chargement de la source : 17/01/2020 Activité de la source à cette date : 850										
G											Dates et validité du constat										
N° Constat : 42256 Observatoire de Paris P Date du constat : 07/07/2023											Date du rapport : 20/07/2023 Date limite de validité :										
H											Conclusion										
Classement des unités de diagnostic :																					
Total		Non mesurées		Classe 0		Classe 1		Classe 2		Classe 3											
Nombre		%		Nombre		%		Nombre		%		Nombre		%							
120		0		0,00 %		0		0,00 %		0		0,00 %		120		100,00 %					
En application de l'article L. 1334-9 du code de la santé publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée.																					
I											Auteur du constat										
Signature											Cabinet : SG2B Nom du responsable : RICOLO Julie Nom du diagnostiqueur : BONDEAU Sébastien Organisme d'assurance : AXA Protexi Assurances Police : 10328176904										

SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP AVANT TRAVAUX OU DEMOLITION.....	1
OBJET DU CREP	1
ADRESSE DU BIEN	1
PROPRIETAIRE.....	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION.....	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X.....	1
DATES ET VALIDITE DU CONSTAT	1
CONCLUSION.....	1
AUTEUR DU CONSTAT.....	1

RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES3

ARRETE DU 19 AOUT 2011 RELATIF AU CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB.....	3
- ARTICLES L. 1334-5 A L. 1334-10 ET R. 1334-10 A R. 1334-12 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE	3
- ARTICLES R.4412-156 A R.4412-161 DU CODE DU TRAVAIL.....	3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION.....3

L'AUTEUR DU CONSTAT.....	3
AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR)	3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL.....	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL.....	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION	3
OCCUPATION DU BIEN	3
LISTE DES LOCAUX VISITES	4
LISTE DES LOCAUX NON VISITES	4

METHODOLOGIE EMPLOYEE4

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X	4
STRATEGIE DE MESURAGE	4
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE	5

PRESENTATION DES RESULTATS.....5

CROQUIS.....6

RESULTATS DES MESURES.....7

COMMENTAIRES.....15

OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES16

ANNEXES17

NOTICE D'INFORMATION.....	17
CERTIFICAT DE QUALIFICATION	18
ATTESTATION DU FABRICANT DE LA MACHINE PLOMB.....	19

1	RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES
Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb - Articles L. 1334-5 à L. 1334-10 et R. 1334-10 à R. 1334-12 du code de la santé publique - Articles R.4412-156 à R.4412-161 du Code du Travail	

2	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION
----------	---

2.1	L'auteur du constat
------------	----------------------------

Nom et prénom de l'auteur du constat : BONDEAU Sébastien	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : ICERT Numéro de Certification de qualification : CPDI1843 Date d'obtention : 16/11/2020
--	--

2.2	Autorisation ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)
------------	---

DECLARATION (DGSNR) : CODEP-DJN-2021-035708 Nom responsable de l'activité nucléaire : SG2B	Date de déclaration : 26/07/2021
---	---

Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : CANOT	
---	--

2.3	Etalonnage de l'appareil
------------	---------------------------------

Fabriquant de l'étalon : RITVERC N° NIST de l'étalon : SMR2573	Concentration : 1 mg/cm² Incertitude : 0,2 mg/cm²
---	--

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm²)
En début du CREP			
En fin du CREP	122	07/07/2023	1,1
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.
En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4	Le laboratoire d'analyse éventuel
------------	--

Nom du laboratoire : NC Nom du contact : NC	Coordonnées : NC
--	-------------------------

2.5	Description de l'ensemble immobilier
------------	---

Année de construction : Nombre de bâtiments : 1	Nombre de cages d'escalier : 0 Nombre de niveaux : 1
---	---

2.6	Le bien objet de la mission
------------	------------------------------------

Adresse : Station de Radioastronomie 18330 NANCAY Type : Structure miroir fixe Nombre de Pièces : Référence Cadastre : NC	Destination du bâtiment : Autres
---	---

2.7	Occupation du bien
------------	---------------------------

L'occupant est ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Sans objet, le bien est vacant	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :
--	---

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

2.8	Liste des locaux visites	
N°	Local	Etage
1	Travée n°1	Extérieur
2	Travée n°2	Extérieur
3	Travée n°3	Extérieur
4	Travée n°4	Extérieur
5	Travée n°5	Extérieur
6	Travée n°6	Extérieur
7	Travée n°7	Extérieur
8	Travée n°8	Extérieur
9	Travée n°9	Extérieur
10	Travée n°10	Extérieur
11	Travée n°11	Extérieur
12	Travée n°12	Extérieur
13	Travée n°13	Extérieur
14	Travée n°14	Extérieur
15	Travée n°15	Extérieur
16	Travée n°16	Extérieur
17	Travée n°17	Extérieur
18	Travée n°18	Extérieur
19	Travée n°19	Extérieur
20	Travée n°20	Extérieur
21	Travée n°21	Extérieur
22	Travée n°22	Extérieur
23	Travée n°23	Extérieur
24	Travée n°24	Extérieur
25	Travée n°25	Extérieur
26	Travée n°26	Extérieur
27	Travée n°27	Extérieur
28	Travée n°28	Extérieur
29	Travée n°29	Extérieur
30	Travée n°30	Extérieur

2.9	Liste des locaux non visites
	Néant, tous les locaux ont été visités.

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).

Ou tout substrat suspect pouvant émettre de la poussière au moment des travaux ou de la démolition.

3.1	Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x
	Ce constat établit de manière exhaustive à l'aide d'un appareil à fluorescence X la présence ou l'absence de revêtements contenant du plomb, quelle qu'en soit la concentration.

3.2	Stratégie de mesurage
	Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement non friable ou d'un substrat pouvant émettre de la poussière au moment des travaux ou de la démolition, l'auteur du constat effectue le nombre de mesure nécessaire à une identification et une localisation précise des risques d'émission de poussière chargée en plomb par la reconnaissance du substrat et de sa teneur en plomb quelle qu'en soit le seuil.

3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Classement des unités de diagnostic:

Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
= 0,0mg/cm²		0
quelle qu'en soit la concentration	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3

5 CROQUIS

Croquis N°1



LEGENDE UD supérieure ou égale à 1mg/cm²



Contreventements



Poteaux



Passerelles



Pylônes

6 RESULTATS DES MESURES										
Local : Travée n°1 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
4	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,68	3	
3	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,44	3	
1	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,25	3	
2	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,18	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°2 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
5	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,12	3	
7	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,15	3	
8	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,12	3	
9	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,55	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°3 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
10	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,14	3	
11	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	5,55	3	
12	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,29	3	
13	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,31	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°4 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
14	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	5,44	3	
15	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,98	3	
16	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,21	3	
17	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,11	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°5 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
18	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,55	3	
19	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,33	3	
20	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,54	3	
21	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,54	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°6 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
22	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,56	3	
23	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,22	3	
24	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,44	3	
25	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,14	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°7 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
26	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,77	3	

27	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,89	3	
28	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,66	3	
29	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,79	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°8 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
30	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,56	3	
31	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,99	3	
32	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,46	3	
33	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,14	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°9 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
34	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,65	3	
35	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,35	3	
36	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,87	3	
37	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,49	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°10 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
38	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,45	3	
39	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,67	3	
40	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	5,68	3	
41	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,68	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°11 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
42	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,44	3	
43	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,64	3	
44	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,31	3	
45	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,64	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°12 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
46	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,67	3	
47	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,88	3	
48	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,34	3	
49	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,99	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°13 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
50	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,45	3	
51	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,87	3	
52	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,99	3	
53	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,87	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°14 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
54	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,05	3	

55	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,68	3	
56	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,09	3	
57	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,66	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°15 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
58	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,45	3	
59	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,66	3	
60	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,87	3	
61	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	5,01	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°16 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
62	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,06	3	
63	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,88	3	
64	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,35	3	
65	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,88	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°17 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
66	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,21	3	
67	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,01	3	
68	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,22	3	
69	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,58	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°18 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
70	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,85	3	
71	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,69	3	
72	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,69	3	
73	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,05	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°19 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
74	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,47	3	
75	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	5,06	3	
76	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,44	3	
77	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,32	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°20 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
78	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,88	3	
79	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,3	3	
80	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,54	3	
81	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,8	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°21 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
82	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,33	3	

83	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	5,23	3	
84	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,65	3	
85	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,41	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°22 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
86	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,68	3	
87	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,64	3	
88	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,55	3	
89	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,12	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°23 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
90	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,56	3	
91	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,52	3	
92	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,6	3	
93	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,55	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°24 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
94	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,45	3	
95	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,03	3	
96	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,88	3	
97	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,45	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°25 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
98	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	5,03	3	
99	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,5	3	
100	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,6	3	
101	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,67	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°26 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
102	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,44	3	
103	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,21	3	
104	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,89	3	
105	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,97	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°27 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
106	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,69	3	
107	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,78	3	
108	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,57	3	
109	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,66	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°28 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
110	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,11	3	



111	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,5	3	
112	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,29	3	
113	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,6	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°29 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
114	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,33	3	
115	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,99	3	
116	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,65	3	
117	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,45	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

Local : Travée n°30 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
118	Contreventements	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,56	3	
119	Passerelles	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	3,07	3	
120	Poteaux	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,55	3	
121	Pylônes	Structure	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,88	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3		100,00 %

LEGENDE			
Localisation	HG : en Haut à Gauche	HC : en Haut au Centre	HD : en Haut à Droite
	MG : au Milieu à Gauche	C : au Centre	MD : au Milieu à Droite
Nature des dégradations	BG : en Bas à Gauche	BC : en Bas au Centre	BD : en Bas à Droite
	ND : Non dégradé	NV : Non visible	
	EU : Etat d'usage	D : Dégradé	

7	COMMENTAIRES
	Néant

8 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»

9 ANNEXES

NOTICE D'INFORMATION

Article R. 231-58

Les concentrations en plomb métallique et ses composés présents dans l'atmosphère des lieux de travail ne doivent pas dépasser la valeur limite d'exposition professionnelle de 0,10 mg/m³ d'air (à 20°C et à 101,3 kPa) (soit 100 µg/m³). La valeur limite d'exposition professionnelle est une valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle mesurée ou calculée par rapport à une période de 8 heures, avec une limite pondérale définie en plomb métal.

Il y a une mesure transitoire avant l'application de ces valeurs : VME de 0,15 mg/m³ moyenne sur 40 heures (soit 150 µg/m³ /40h) jusqu'au 1^{er} avril 2004.

Le plomb fait partie des produits **CMR** (*Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques*) : **de quoi s'agit-il ?**

Cancérogène : substance, mélange ou procédé pouvant provoquer l'apparition d'un cancer ou en augmenter la fréquence. Ce sont, pour la grande majorité, des produits chimiques (amiante, poussières de bois, benzène...) mais les rayonnements ionisants et des agents biologiques sont également classés cancérogènes.

Mutagène ou génotoxique : produit chimique qui induit des altérations de la structure ou du nombre de chromosomes des cellules. Les chromosomes sont les éléments du noyau de la cellule qui portent l'ADN. L'effet mutagène (ou atteinte génotoxique) est une étape initiale du développement du cancer.

Toxique pour la reproduction ou reprotoxique : produit chimique (le plomb par exemple) pouvant altérer la fertilité de l'homme ou de la femme, ou altérer le développement de l'enfant à naître (avortement spontané, malformation...).

Voies d'exposition professionnelle

Les produits CMR peuvent pénétrer dans l'organisme comme tous les produits chimiques : par les voies respiratoires, la bouche ou la peau. Toute exposition à un produit CMR est considérée comme dangereuse pour la santé : en effet, certains de ces produits, même avec de très faibles niveaux d'exposition, ont des effets cancérogènes ou génotoxiques.

Grandes lignes de la prévention des risques CMR

Les produits CMR, utilisés dans l'entreprise ou pouvant donner lieu à des expositions, doivent être repérés lors de l'évaluation des risques.

Chaque fois que c'est techniquement possible, l'employeur doit avant tout chercher à supprimer ou substituer les produits CMR ou les procédés qui les génèrent ou les mettent en œuvre.

Lorsque ni la suppression ni la substitution ne sont possibles en l'état des connaissances, il faut envisager d'autres mesures de prévention destinées à réduire autant que possible les expositions à ces produits :

confinement ou travail en système clos,

mise en place d'autres mesures de protection collective (captage à la source, encoffrement, mécanisation de certaines opérations),

et lorsque toutes les autres mesures d'élimination ou de réduction des risques s'avèrent insuffisantes ou impossibles à mettre en œuvre : port d'équipements de protection individuelle.

Toutes les actions conduites doivent être accompagnées d'une formation et d'une sensibilisation du personnel exposé

La surveillance médicale des travailleurs exposés au plomb

L'exposition au plomb impose une visite médicale à l'embauche ainsi qu'une surveillance périodique des travailleurs au moins une fois par an, instaurée par le médecin du travail.

La détermination du taux de plomb (plombémie) dans le sang constitue le paramètre le plus important pour évaluer l'exposition encourue durant une période prolongée. Cette analyse est complétée en associant la Numération Formule Sanguine (NFS), la créatinémie, et le dosage de l'acide delta-aminolévulinique urinaire (ALAU).

La périodicité du contrôle des expositions est alors fonction des niveaux mesurés.

Une imprégnation trop importante au plomb constatée au cours de cette analyse biologique peut justifier une décision d'inaptitude temporaire ou définitive au vu de l'évolution des paramètres pathologiques constatés dans les contrôles antérieurs. Le médecin du travail est habilité à proposer des mesures individuelles telles que mutations ou transformations de postes, justifiées par des considérations relatives à l'état de santé physique du travailleur. Le chef d'entreprise est tenu de prendre en considération ces propositions et, en cas de refus, de faire connaître les motifs qui s'opposent à ce qu'il y soit donné suite. En cas de difficulté ou de désaccord, la décision est prise par l'inspecteur du travail après avis du Médecin-Inspecteur du travail.

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



**Certificat de compétences
Diagnostic Immobilier**

N° CPDI 1843 Version 008

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur BONDEAU Sébastien

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention Date d'effet : 29/03/2022 - Date d'expiration : 28/03/2029
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention Date d'effet : 29/03/2022 - Date d'expiration : 28/03/2029
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 16/11/2020 - Date d'expiration : 15/11/2027
Energie avec mention	Energie avec mention Date d'effet : 03/07/2022 - Date d'expiration : 02/07/2029
Energie sans mention	Energie sans mention Date d'effet : 03/07/2022 - Date d'expiration : 02/07/2029
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 16/11/2020 - Date d'expiration : 15/11/2027
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 16/11/2020 - Date d'expiration : 15/11/2027

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 15/04/2022.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2018 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification Ou Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostic Immobilier
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

cofrac
ACCREDITATION
N° 4-0522
PORTÉE
CERTIFICATION
DES PERSONNES
WWW.COFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev28

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

ATTESTATION DU FABRICANT DE LA MACHINE PLOMB



Distribution

Assistance technique

Maintenance d'équipements
scientifiques

Usage maximal des sources Cd-109

dans les analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic de type FEnX

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic pourvus d'une source isotopique Cadmium 109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est **55 MBq**. Cette valeur correspond à l'activité résiduelle minimale nécessaire pour obtenir des ratios signal/bruit statistiquement et une durée d'analyse acceptables.

- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **850 MBq** cette valeur limite est atteinte après **60 mois**.

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 55 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Cette durée d'utilisation maximale de 60 mois (source 850 MBq) avant un nécessaire remplacement de la source sont simplement basées sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Nom de la société : SG2B

Modèle de l'analyseur : FEnX 23mCi

N° série de l'analyseur : 621

N° de série de la source : RTV-0694-23

Date d'origine de la source : 17/01/2020

Date de fin de validité de la source : 16/01/2024

Fondis Electronic
25, avenue Duguey-Trouin
Entrée D - CS 69597
78961 Viroflay-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25

E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : <https://www.physitek.fr>

SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles.

